



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail - Patrie

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA
PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE



Au service
des peuples
et des nations

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR
LE DEVELOPPEMENT

CEREMONIE OFFICIELLE DE LANCEMENT DU RAPPORT SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN EN AFRIQUE 2016

*« Accélérer les progrès en faveur de l'égalité des genres et de
l'autonomisation des femmes en Afrique »*

Yaoundé, le 07 Mars 2017

Note conceptuelle

1. Introduction

La promotion des droits de l'homme et l'élimination de la discrimination et les inégalités à l'égard des femmes, des hommes, des filles et des garçons demeurent au cœur de l'attention mondiale. L'agenda 2030 récemment adopté a reconnu que l'égalité de genre est vitale pour l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD). Dans son objectif 5, l'ODD vise à parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles et avec l'objectif 10, il ambitionne à réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre. L'égalité des sexes n'est pas seulement un droit fondamental de la personne, mais aussi un fondement nécessaire pour l'instauration d'un monde pacifique, prospère et durable. Toutefois, malgré la reconnaissance grandissante que l'égalité des genres est un catalyseur du développement durable, les inégalités entre les genres restent considérables : des écarts significatifs subsistent entre les opportunités offertes aux hommes et celles dont disposent les femmes. Et étant donné que les femmes représentent la moitié de la population du continent africain, les aspirations de l'Afrique en matière de développement telles que formulée dans l'Agenda 2063 pour l'Afrique et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 seront impossibles à concrétiser si la moitié de l'humanité est laissée pour compte.

Le PNUD a lancé officiellement le Rapport sur le développement humain en Afrique 2016 intitulé : *« Accélérer les progrès en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes en Afrique »* en août 2016. Le Rapport indique que malgré une hausse des niveaux de développement humain en Afrique, il subsiste un écart important entre les genres qui entrave les transformations sociales, économiques et politiques et compromet ainsi la réalisation des objectifs de développement durable et l'Agenda 2063 pour l'Afrique. Le Rapport révèle qu'à lui seul, l'écart entre les genres dans la participation au marché de travail fait perdre à l'Afrique 95 milliards de dollars par an en moyenne.

Il souligne également que les femmes africaines atteignent seulement l'équivalent de 87% des niveaux de développement de ceux des hommes.

Le Rapport fournit une analyse détaillée des progrès et des défis en se basant sur les différents indicateurs de développement humain du PNUD, en particulier l'indicateur du développement par sexe et l'indice d'inégalité de genre. L'Afrique centrale a connu un développement humain moins lent par rapport aux autres sous-régions de l'Afrique. Avec une valeur moyenne d'IDH de 0,453 contre 0,426 pour la région Afrique en 1990, l'Afrique centrale s'est retrouvée avec un IDH de 0,507 en 2014 contre 0,524 pour la région Afrique. Les écarts notables entre les valeurs de l'IDH des hommes et celles des femmes en Afrique centrale s'expliquent par les écarts notables entre la durée de scolarisation et les écarts de revenus.

Le Rapport analyse également les facteurs politiques, économiques et sociaux qui entravent les progrès des Africaines. Il identifie ainsi les causes profondes et sous-jacentes des inégalités persistantes entre les hommes et les femmes, notamment les images négatives véhiculées par certaines normes sociales. Le mariage d'enfants demeure par exemple un problème de grande envergure en Afrique centrale, la moitié des filles sont mariées alors qu'elles n'ont pas encore 18 ans. Cette situation affecte la santé maternelle et infantile.

Le rapport examine ensuite les politiques et approches institutionnelles adoptées par les Etats africains pour remédier aux inégalités entre les genres et accélérer l'autonomisation de l'égalité des chances sur le plan économique, social et politique. Il propose quatre grands « axes » stratégiques offrant des recommandations concernant les politiques et les programmes d'actions concrètes pour combler cet écart entre les genres et d'intégrer pleinement la dimension de genre dans le programme de développement humain au sens large et de contribuer à la réalisation des ODD et de l'agenda 2063 :

- Soutenir l'adoption de réformes juridiques, de politiques et de règlements en faveur de l'autonomisation des femmes ;
- Soutenir les capacités nationales pour promouvoir et accroître la participation et le leadership des femmes dans la prise de décisions au sein du foyer, de l'économie et de la société ;
- Soutenir la capacité à mettre en œuvre des approches multisectorielles destinées à atténuer les impacts des pratiques de santé et éducation discriminatoires à l'égard des femmes ;
- Soutenir les femmes dans leur lutte pour l'acquisition des droits de propriété et de gestion des actifs économiques et environnementaux.

2. Objectifs

L'objet général de lancement sous régional du Rapport sur le développement humain en Afrique 2016 est de recentrer l'attention des décideurs politiques, des acteurs de développement et du public en général sur l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes qui demeure un défi de développement fondamental.

De manière spécifique, il s'agira de :

- Mettre en exergue les progrès et les écarts persistants entre les genres ;
- Examiner les efforts déployés actuellement par les pays africains pour accélérer l'autonomisation des femmes à tous les niveaux de la société ;

- Proposer un cadre stratégique et un programme d'action susceptible d'accélérer la concrétisation de l'égalité des genres, d'intégrer pleinement la problématique hommes-femmes au sein du programme de développement humain au sens large et de contribuer à la réalisation des ODD et de l'agenda 2063.

3. Résultats attendus

Au terme de ce lancement, les principaux résultats attendus sont :

- Une meilleure connaissance des progrès en faveur de l'égalité des genres ;
- Une meilleure compréhension des écarts persistants entre les genres ainsi que les conséquences économiques et sociales de ces écarts ;
- Une meilleure compréhension du rôle du genre dans le développement humain et des ODD ;
- Une meilleure identification des réponses politiques et institutionnelles aux inégalités entre les genres.

4. Organisation du lancement

a. Agenda

Le lancement officiel sous régional pour l'Afrique Centrale du Rapport sur le développement humain en Afrique 2016 se déroulera à Yaoundé le mardi 07 mars 2017.

En plus de la présentation des messages clés du rapport par le PNUD, le lancement comprendra un panel d'experts et de praticiens sur la question de genre issus du gouvernement, du monde universitaires, des représentants d'organisation féminine, des organismes de développement (voir en annexe l'agenda provisoire).

b. Public visé

Le lancement du Rapport sur le développement humain en Afrique 2016 réunira des décideurs politiques ainsi que d'autres acteurs de développement du Cameroun et des représentant des pays de la sous-région de l'Afrique centrale.

Les participants seront issus notamment de l'administration publique, de la société civile, des associations des femmes, des chercheurs du monde académiques, des partenaires au développement et du Système des Nations Unies.

c. Communication et Support documentaire

Les supports documentaires du lancement du Rapport sur le développement humain en Afrique 2016 seront les suivants :

- Un résumé des messages clés du Rapport sur le développement humain en Afrique 2016 ;
- Rapport sur le développement humain en Afrique 2016 ;
- Communiqué de presse.